

LES ALTERCATIONS : UN RISQUE PROFESSIONNEL SPÉCIFIQUE AUX POLICIERS

COMITÉ DE RECHERCHE EN
EMPLOI DE LA FORCE

47^e Congrès annuel des délégués



28 mai 2015



COMITÉ DE RECHERCHE EN EMPLOI DE LA FORCE

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Coordonnateur : **Jacques Painchaud**

Chercheur principal : **Robert Bronsard**

Recherchiste : **Karine Landreville**

Analystes : **Roger Dubé, Chrystian Leclerc, Stéphane Trottier**

BUT DE LA RECHERCHE

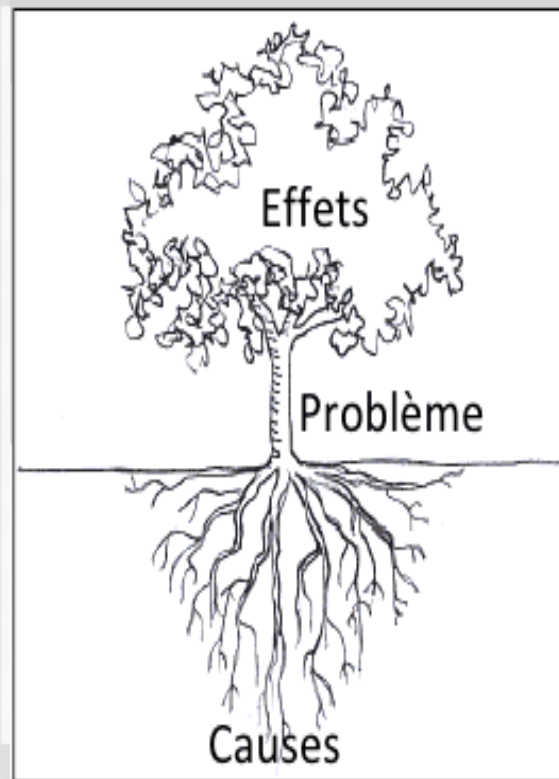
Après les collisions, les altercations sont la deuxième cause la plus importante de lésions professionnelles, chez les policiers.

Est-il possible de diminuer la fréquence de ces événements, ainsi que la gravité des blessures?

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Notre base de données est constituée des altercations qui, en 2011 et 2012, ont été inscrites au Registre des accidents du travail en raison des blessures subies par les policiers de la Sûreté du Québec.

Deux groupes de policiers ont été identifiés aux fins de comparaison : avec arrêt du travail (67) et sans arrêt du travail (74). La base de données est donc constituée à partir de 141 analyses d'accident du travail.



L'arbre des causes est une méthode créée par l'INRS dans les années 1970 qui permet de relier de façon logique les causes à l'effet (l'accident du travail) en listant les faits : ce n'est pas une méthode intuitive, mais une méthode structurée et rigoureuse. Si on parle d'arbre des causes, c'est parce qu'il n'existe pas d'accident à cause unique, les causes sont souvent multiples.



QUI?

LA PERSONNE APPRÉHENDÉE

L'EMPLOI DE LA FORCE

- Dans **86 %** des cas, la personne appréhendée est homme et dans **86 %** des cas aussi il est de race blanche.
- Elle s'exprime en français dans **94 %** des cas.
- L'intoxication par l'alcool et les drogues est observée dans **70 %** des cas.

INTOXICATION, DÉTRESSE ET VIOLENCE

- **42%** des altercations surviennent dans des circonstances décrites comme : violence familiale, personnes en crise, suicidaires ou en fugue.
- **62 %** de ces personnes sont aussi intoxiquées.
- La corrélation entre l'intoxication de la personne appréhendée et la survenance des altercations permet d'identifier un facteur contributif.



L'EMPLOI DE LA FORCE

OÙ?

Altercations et répartition des effectifs

District	Répartition totale des agents patrouilleurs MRC au 2013/05/27	Total des 2 études Absolu - %
Mauricie/ Centre-du-Québec	15 %	17 %
Bas Saint-Laurent – Gaspésie Iles-de-la- Madeleine	12 %	14 %
Montérégie	17 %	13,5 %
Montréal / Laval / Laurentides/ Lanaudière	12 %	13 %
Abitibi- Témiscamingue / Nord-du Québec	8 %	12 %
Estrie	8 %	10 %
Capitale nationale / Chaudière-Appalaches	13 %	8,5 %
Outaouais	4 %	5 %
Saguenay / Lac-Saint-Jean	7 %	4 %
Côte-Nord	4 %	3 %
	100 %	141

EN 2011-2012

LA MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC A ÉTÉ LE DISTRICT LE PLUS À RISQUE

	Poste	Nombre de cas	Nombre d'effectifs à temps complet	Cas / effectifs
1	MRC des Basques	2	14	0,14
2	MRC Lebel-sur-Quévillon	4	32	0,13
3	MRC Chapais-Chibougamau	3	25	0,12
4	MRC Coaticook	3	26	0,12
5	MRC Shawinigan	9	76	0,12
6	MRC Maniwaki	4	38	0,11
7	MRC Amos	4	39	0,1
8	MRC Drummondville	10	103	0,1

Altercations et densité de population

Districts de la Sûreté du Québec	Nombre de cas d'altercation Absolu -%	Densité de la population Hab./km2
Mauricie	17 %	6,7 pour Mauricie 34,5 pour le Centre-du - Québec
Bas Saint-Laurent	14 %	8,9
Montérégie	13,5 %	134,9
MLL	13 %	36,1 pour Lanaudière et 26,9 pour les Laurentides
ATNQ	12 %	2,3 pour l'Abitibi- Témiscamingue 0,1 pour le Nord-du-Québec
Estrie	10 %	31,3
Capitale Nationale Chaudières/Appalaches	8,5 %	37,7 pour la CN et 27,7 pour CA
Outaouais	5 %	11,6
SLSJ	4 %	2,7
Côte-Nord	3 %	0,3

DES DISTRICTS SONT PLUS À RISQUE QUE D'AUTRES

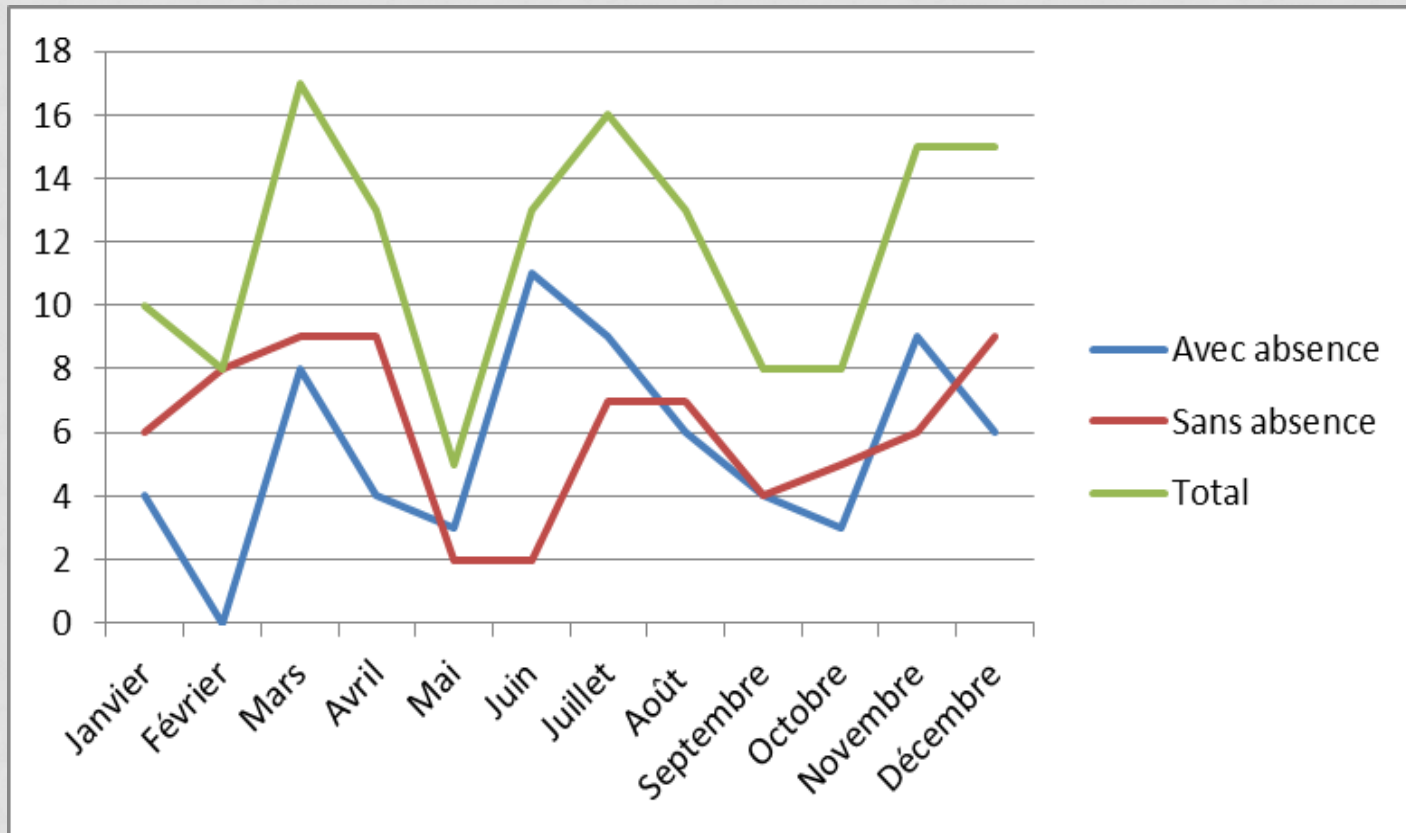
- La densité de population, prise isolément, ne constitue pas une variable déterminante.
- La capacité de déployer des renforts apparaît être une variable capable d'expliquer pourquoi, en Montérégie et dans la région de la Capitale nationale, on trouve une proportion d'altercations en deçà de la proportion d'agents.
- D'autant plus que, en ATNQ, le surcroît d'altercations par rapport aux effectifs pourrait s'expliquer, à l'inverse, par la difficulté de déployer des effectifs en support.
- L'existence du surnombre est un facteur de protection.



L'EMPLOI DE LA FORCE

QUAND?

CERTAINS MOIS SONT PLUS À RISQUE QUE D'AUTRES



JOURS ET HEURES À RISQUE

- **58%** des altercations se produisent du vendredi au dimanche.
- **60%** des altercations surviennent entre 19 h et 4 h.
- **27 %**, en trois heures, de 19 h à 22 h
et **33 %** entre 22 h et 4 h du matin.



L'EMPLOI DE LA FORCE

Les circonstances

LES PRINCIPALES CATÉGORIES D'ÉVÉNEMENTS

- les infractions criminelles, **21 %**
- les personnes en crise, **19 %**
- les violences familiales, **13 %**
- les infractions au CSR, **9 %**

53 % des arrêts du travail font suite à l'exposition à trois types de circonstances : violence familiale, personnes en crise et infraction criminelle.

Les altercations et leur contexte

Contexte	Nombre de répondants Avec absence	Nombre de répondants Sans absence	Total des 2 études
Arrestations et détention	4	3	7
Capacités affaiblies	6	2	8
Infractions criminelles	11	19	30
Infractions au CSR	6	8	14
Infractions aux règlements municipaux	2	3	5
Intervention dans une bagarre déjà en cours	1	5	6
Personnes en crise	12	15	27
Personnes en fugue	2	2	4
Personnes suicidaires	5	4	9
Perquisitions	1	1	2
Transport d'un détenu	1	1	2
Troubler la paix publique	3	5	8
Violences familiales / conjugales	13	6	19
	67	74	141

À QUEL MOMENT?

- **80 %** des altercations surviennent dans les cinq minutes qui suivent le premier contact visuel.
- **23 %** des altercations surviennent alors que le policier est en train de discuter avec la personne ou de tenter de la calmer.
- **39 %** des altercations surviennent au moment de la séquence « mise de menottes, amenée au véhicule et transport ».

L'ABSENCE DE DÉLAI

Une proportion équivalente (**38 %**) se démarque par le caractère inattendu de l'événement.

- *À mon arrivée, il est déjà au sol avec mon partenaire, mais il n'est pas maîtrisé.*
- *Lorsque sur le point de menotter le père, le fils arrive en courant vers les policiers pour les attaquer.*
- *Au moment où le suspect sort de son véhicule et fonce sur le policier avec une barre de métal.*
- *Au moment où le suspect entre son corps par la fenêtre du véhicule du policier (conducteur).*
- *Lorsque nous avons voulu entrer après qu'il ait jeté son couteau, mais ce dernier ramasse le couteau et nous charge avec le couteau dans les airs.*

LES FAMILLES DE BLESSURES

- Contusions (épaule, dos, hanche, genou, coude, bras, doigt) : 64/141, **45 %**.
- Entorses et fractures aux membres supérieurs, mains et doigts : 31/141, **22 %**.
- Blessures cervicales et lombaires : 22/141, **16 %**.
- Entorses et fractures aux membres inférieurs : 9/14, **6 %**.
- Commotions et blessures à la tête : 8/141, **5 %**.

Le **6%** restant est composé d'événements dont le caractère unique empêche qu'on puisse les regrouper sous un seul dénominateur commun.

L'ARRÊT DU TRAVAIL

- 1 689 journées perdues en 2011-2012.
- Un arrêt du travail d'une durée moyenne de 22 jours.
- **47 %** des arrêts du travail ont duré plus de 14 jours.

LE PROFIL DES POLICIERS BLESSÉS

- Un patrouilleur MRC dans **94 %** des cas.
- Un homme dans **75%** des cas.
- En janvier 2015, on retrouvait **73 %** d'hommes et **27 %** de femmes parmi les agents. Les proportions apparaissent donc être respectées.
- Par conséquent, le sexe du patrouilleur ne semble pas être un facteur contributif ni à l'événement ni aux blessures qui s'en ont suivi.

LE PROFIL

- Dans **30 %** des cas l'agent possède moins de trois années d'expérience.
- Dans **25 %** des cas ils ont entre 3 et 6 ans d'ancienneté.
- Donc, plus de la moitié des blessés (**55 %**) ont moins de 6 ans d'ancienneté.
- En janvier 2015, les agents comptant moins de 6 ans d'ancienneté forment **35 %** des agents. Y a-t-il une surreprésentation?

LES PAHV

- **40%** des policiers blessés ont le statut de policier sur appel et à horaire variable au moment de l'événement.
- En janvier 2015, les PAHV constituent **23 %** des effectifs sur la route.
- **31%** des PAHV sont des femmes

LES POLICIÈRES

- Mêmes tâches, mêmes risques : Il y a autant de duos mixtes où l'homme est blessé (19) que de duos mixtes où c'est la policière qui est blessée (18).
- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être blessées sévèrement, mais moins nombreuses à connaître un arrêt de longue durée.

LES ARMES INTERMÉDIAIRES

Elles ont été utilisées dans **41 %** des cas.

➤ **Bâton télescopique :**

- Sans absence : 11/74
- Avec absence : 13/67
- Global : 24/141 ou **17 %**

➤ **Oléorésine de capsicum :**

- Sans absence : 14/74
- Avec absence : 20/67
- Global: 34/141 ou **24 %**

➤ **9 %** d'entre eux déclarent avoir fait usage des deux armes intermédiaires.

LES ARMES INTERMÉDIAIRES

- Dans **80 %** des cas l'altercation survient dans les cinq premières minutes;
- Dans **72 %** des cas le support des collègues est arrivé en moins de dix minutes;
- Trois fois sur cinq le policier n'a pas utilisé ses armes intermédiaires, soit dans **60 %** des altercations;
- En somme, la prise de contrôle physique a donné lieu une confrontation physique;
- **66 %** des répondants ne possède aucune autre technique de combat que la formation reçue à l'ENPQ et la mise à niveau diffusée par la Sûreté du Québec.

UN FACTEUR DE PROTECTION

- **100 %** des policiers blessés sévèrement lors d'une altercation survenant dans le cadre d'une infraction au CSR ne maîtrisait aucune technique de combat particulière;
- **80 %** des policiers blessés légèrement lors d'une altercation survenant dans le cadre d'une infraction au CSR maîtrisait une technique de combat particulière (judo, Jiu jitsu).
- **95 %** ne font pas d'exercices de maintien des compétences après la formation en emploi de la force.

LA QUALITÉ DES COMMUNICATIONS AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ALTERCATION.

Avant : Le Centre de gestion des appels (CGA)

- Dans **63%** des cas, la demande d'intervention est venue du Centre de gestion des appels. Ceci démontre que les préposés aux télécommunications occupent un maillon fondamental de la chaîne Informationnelle.
- Inversement, ceci laisse beaucoup de situations (**37%**) pour lesquelles le policier possède peu d'informations.

LES COMMUNICATIONS

Pendant : La communication entre les intervenants

Chez les policiers blessés avec arrêt du travail, c'est dans une proportion de **57 %** que l'intervention s'est menée à plusieurs, ce qui n'est le cas que dans **42 %** des interventions chez les policiers blessés légèrement. La différence est significative et indique une difficulté de coordination.

Après : Le débriefing opérationnel

Les 141 événements ont donné lieu à 23 séances formelles, soit **16 %**.

LES FACTEURS CONTRIBUTIFS



DES PISTES DE PRÉVENTION

ORGANISATION

- Lors de la distribution des effectifs : tenir aussi compte de critères tels que la fréquence des altercations et la gravité des lésions;
- Cibler le développement de la capacité d'intervention des policiers ayant moins de 10 ans d'ancienneté.

DES PISTES DE PRÉVENTION

FORMATION

- Augmenter la fréquence de la Formation en emploi de la force;
- Développer la capacité de détection des signes avant-coureurs pour réduire l'effet de surprise;
- Apporter une attention particulière au segment «mise des menottes – l'amenée au véhicule – l'installation dans le véhicule ».

DES PISTES DE PRÉVENTION

ÉQUIPEMENT

- Développer les capacités techniques et tactiques, notamment l'apprentissage et le perfectionnement de techniques de combat;
- Développer, à l'usage des policiers, une codification standardisée, verbale ou non, pour améliorer leur coordination;
- Fournir un meilleur coffre à outils pour l'intervention auprès des personnes en crise.

DES PISTES DE PRÉVENTION

INDIVIDU

- Assurer le maintien de ses compétences;
- Acquérir de nouvelles compétences en usage de la force;
- Favoriser des rencontres entre les policiers et les préposés aux télécommunications pour rendre plus efficace leur collaboration;
- Développer l'habileté des gestionnaires à mener des *débriefings* opérationnels.

LES SUGGESTIONS DES RÉPONDANTS

- Tout d'abord, les répondants demandent une augmentation de la fréquence de la formation en emploi de la force;
- On souhaite aussi une meilleure formation pour l'intervention auprès des personnes présentant des troubles de santé mentale;
- On demande l'accélération de l'arrivée de renforts;
- On demande à disposer d'une arme à impulsion électrique.



CONCLUSION

- Le risque d'altercation concerne d'abord les patrouilleurs MRC au cours de leurs 10 premières années de carrière;
- Les interventions les plus à risque concernent les violences familiales, les personnes en crise, les infractions criminelles;
- L'intoxication des citoyens impliqués dans l'altercation est un facteur présent dans **70 %** des cas;
- Dans **40 %** des situations le policier ne dispose d'aucune information préalablement à la rencontre avec le citoyen.